

Assurance loyers impayés Galian

Un contrat simple pour protéger les loyers de vos bailleurs !



LES PLUS DU CONTRAT GALIAN



La certitude d'être indemnisé

Vos bailleurs sont assurés dès le premier euro d'impayé, un plus pour les fidéliser et sécuriser votre mandat.



Un assureur sans intermédiaire

Vous bénéficiez d'un interlocuteur unique de la souscription du contrat à la gestion de vos sinistres.



Notre promesse : simplifier votre gestion

Dématérialisation des documents, déclaration des sinistres en ligne, espace client dédié... c'est rapide, simple et transparent !

GALIAN, TOUJOURS À VOS CÔTÉS

- 1 Je suis à l'abri d'un **défaut de conseil** et mes **clients sont protégés** tout au long du bail
- 2 **Galian prend tout en main** : je suis accompagné de la mise en place de l'offre jusqu'à la gestion d'un sinistre
- 3 Galian me donne de la **visibilité**, et **c'est inclus et offert dans l'offre** !

vous bénéficiez d'un **dispositif de communication** pour votre agence (bannières web, flyer, affiche...)



vous êtes référencé sur **galian.fr**



Le plus de l'offre



Générez des honoraires complémentaires

Nous vous proposons une prime d'assurance à partir de 1,9 % du loyer.

DES GARANTIES NÉCESSAIRES ET COMPLÈTES

L'ensemble des **garanties essentielles** au sein **d'une seule formule** : protéger les revenus locatifs de vos mandants jusqu'à 100 000€, récupérer un bien en bon état entre deux locataires et accompagner le bailleur en cas de litige amiable ou judiciaire avec le locataire ou la copropriété.

Pour une **protection plus étendue** :



CHARGES, TAXES ET LOYERS IMPAYÉS

Jusqu'à 100 000 €



DÉTÉRIORATIONS IMMOBILIÈRES

Jusqu'à 10 000 €



PROTECTION JURIDIQUE

Jusqu'à 8 000 €



VACANCE LOCATIVE

INCLUS ET OFFERT POUR VOUS DANS LE CONTRAT

Un service agrément, pour certifier vos dossiers locataire

Un service agrément est mis à votre disposition **en ligne** pour étudier la solvabilité de vos candidats locataires et contrôler leurs références. **En moins de 24 heures**, notre équipe dédiée vous fournit un certificat d'éligibilité afin de vous accompagner dans vos missions de gestion locative.

L'indemnisation mensuelle, pour rassurer vos mandants

Vos propriétaires paient chaque mois leur prime d'assurance : avec Galian, si vous optez pour l'indemnisation mensuelle, ils seront indemnisés **à la même fréquence** en cas d'impayés.

COMPLÉTEZ VOTRE OFFRE POUR VOS MANDANTS

Parce que l'investissement immobilier de votre propriétaire-bailleur est important, vous pouvez lui proposer une assurance propriétaire non-occupant (PNO) complète, avantageuse et 100% déductible de des revenus fonciers !



Une question ? Notre équipe vous répond !

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
0 806 800 888
direction.commerciale@galian.fr

www.galian.fr

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux

